

CATALOGUE 2026
DES FORMATIONS INTERNES DE LA LICRA



INTRODUCTION

Chers Président(e)s de sections, Chers Délégué(e)s de délégations locales,
Chers adhérents de la Licra,

Chaque jour, dans les écoles, les collèges et les lycées, auprès des victimes, aux côtés des professionnels de la justice et du droit, dans les entreprises...Les militants de la Licra incarnent une certaine idée de l'antiracisme, fondée sur la laïcité, la justice et sur l'unité et l'indivisibilité de la communauté des citoyens et se dédient à la défense de l'objet moral de notre association :

- Combattre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations et défendre leurs victimes individuelles ou collectives.
- Promouvoir les droits de la personne humaine et prévenir, par une action éducative et positive, toute atteinte qui pourrait leur être portée.
- Combattre la négation et l'apologie des génocides et des crimes contre l'humanité, et défendre l'honneur et la mémoire de leurs victimes.

Le but des formations proposées aux adhérents de la Licra est d'une part, d'inscrire nos actions dans le cadre de la pensée et des valeurs de l'association et d'autre part de leur fournir les outils et les méthodes pour agir en tant que militant et bénévole.

Nous préconisons deux étapes pour la formation interne des militants de la Licra :

- 1) Une formation initiale générale « *Eléments de langage et posture de la Licra* » qui s'adresse à tout adhérent souhaitant s'investir sur le terrain des idées et des actions. Lors de ce module, est évoqué le sens donné aux mots et aux valeurs qui définissent les statuts et l'action de notre association.
- 2) Des formations thématiques :
 - Pour accompagner les militants bénévoles dans la réalisation des missions de la Licra auprès des victimes, de la jeunesse, des associations, des institutions, du mouvement sportif...
 - Pour aider les dirigeants de sections et de délégations locales dans la conduite du projet associatif Licra dans les territoires.

PRESENTATION DES FORMATIONS « LICRA » PROPOSEES AUX MILITANTS

Objectifs

- Encourager les adhérents à devenir militants en s'engageant sur le terrain.
- Aider les militants déjà actifs à être plus confortables dans les actions, à se sentir sécurisés, à leur donner des outils de compréhension et méthodologiques pour l'action, les accompagner dans la nécessité de faire évoluer leurs pratiques, consolider leurs méthodes, chercher des réponses aux questionnements nés du terrain, partager leurs expériences, leurs réussites et leurs échecs ;
- Donner aux Présidents des sections de la Licra le moyen de développer leur section, de mobiliser les sympathisants, les adhérents et les militants, de les mettre en mouvement
- Aux nouveaux adhérents le moyen de comprendre plus vite ce qu'est la Licra, comment ils peuvent y prendre place une fois qu'ils ont fait le pas d'adhérer
- Contribuer à homogénéiser les positions, les postures et les pratiques des militants de la Licra.

Fonctionnement

Le « catalogue » des formations internes de la Licra comporte un certain nombre de thèmes identifiés comme utiles voire nécessaires aux militants. Si vous ne trouvez pas dans ce catalogue réponse à vos besoins de formation, vos demandes et suggestions seront les bienvenues. N'hésitez jamais à formuler une demande, à proposer un sujet dont il vous semble qu'il serait bon de se saisir en termes de formation. Nous prendrons toujours en compte votre suggestion et vous répondrons sur la question de la faisabilité.

Les formateurs sont des militants de la Licra expérimentés ou des formateurs extérieurs lorsqu'il faut chercher des compétences à l'extérieur.

La programmation se fait à la demande d'une section ou plusieurs sections proches territorialement. Les stages se déroulent en présentiel (en général dans les locaux d'une section ou un local prêté ou loué pour la journée), ou en distanciel par le biais de la visioconférence. Il est conseillé aux sections intéressées d'un même département ou d'une même région de se regrouper afin de mutualiser les frais de déplacement des intervenants qui sont à la charge du national.

Conditions financières

La formation est gratuite. Le déjeuner du jour de la formation est à la charge du stagiaire ainsi que ses frais de déplacement et d'hébergement le cas échéant. Bien entendu, lorsque la Section de rattachement le peut, il est souhaitable que tout ou partie de ces frais soient pris en charge par elle.

FORMATON SUR LES ELEMENTS DE LANGAGE ET LA POSTURE DE LA LICRA

Lors de cette formation seront donc présentés et explicités les mots : racisme, antisémitisme, discriminations, universalisme, République, laïcité, citoyenneté ...

La définition seule ne suffit pas. Quelle différence entre racisme et antisémitisme ? Pourquoi la Licra n'utilise pas le mot islamophobie ? Qu'est-ce que l'identité ? ...

Face à une actualité où l'interprétation de la parole est souvent pervertie par des manipulateurs politiques et religieux, la Licra maintient une ligne rouge à ne pas franchir et se doit d'énoncer ses valeurs par une posture intransigeante.

Durée : 1 demi-journée

Format : en présentiel ou distanciel. **Lieu :** si présentiel au sein d'une section ou au siège de la Licra.

Public : Adhérents et militants de la Licra. Maximum 12 participants.

Objectif : comprendre et maîtriser les positions de la Licra. Affiner son expertise sur le racisme et l'antisémitisme afin de renforcer ses compétences notamment dans le cadre d'interventions et de formations qui seraient dispensées par la section.

Nous évoquerons donc celle à adopter dans différentes situations. A titre d'exemples :

- Enseignement de la Shoah et des génocides du 20^{ème} siècle : historicisation et construction de la propagande, lien avec les actuels discours de haine, notamment sur les réseaux sociaux
- Esclavage : au-delà du commerce transatlantique d'êtres humains
- Conflit israélo-palestinien, lien avec l'antisémitisme
- Liberté d'expression : « j'ai le droit ou je n'ai pas le droit ? »
- La laïcité est-elle liberticide?
- Réaction face à des mouvements populistes, racistes, wokistes, salafistes...
- Droits des enfants, des femmes, des réfugiés...

Toute sollicitation de la part des participants est la bienvenue.

Intervenante et responsable de la formation : Hélène BOUNIOL, Déléguée à la formation des militants au Bureau Exécutif de la Licra

hbouniol073@gmail.com

Dates des prochaines sessions de formation en distanciel et inscription sur le site de la Licra :

<https://www.licra.org/formation-des-militants-prochaines-dates-inscriptions>

INTERVENIR DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER ET SECOND DEGRE

C'est en éduquant les jeunes à devenir des citoyens conscients des dangers du racisme et de l'antisémitisme et en les préparant à respecter les valeurs républicaines que notre société favorisera l'existence du commun et une vie harmonieuse. Pour réaliser ces objectifs, un réseau de militants, membres de la Commission Education (le Réseau Education Licra), œuvre sur l'ensemble du territoire à la sensibilisation et à la formation d'élèves, d'étudiants mais aussi de nouveaux publics en adaptant leurs interventions aux problématiques actuelles. La Licra a reçu l'agrément du Ministère de l'Education Nationale et est conventionnée chaque année pour intervenir dans les établissements. Les interventions de la Licra dans les établissements scolaires ne sont pas des conférences ni des cours, mais des rencontres entre des militants de la Licra et une classe, enseignant compris. Chaque intervention de la Licra est une occasion d'aborder des questions difficiles, en partant de l'expérience accumulée par la Licra, du vécu des militants au cours de leur vie et en s'appuyant sur les formations de l'École des militants. Cette approche est donc distincte de celle du professeur ; nous l'espérons et la voulons complémentaire, contribuant depuis une autre place à l'éducation à la citoyenneté.

Durée : 1 journée ou deux demi-journées.

Format : en présentiel. Au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra.

Public : Adhérents et militants de la Licra. 12 participants maximum.

Objectif de la formation : permettre aux militants des sections Licra d'intervenir sur les thèmes de la Licra (racisme, antisémitisme, discriminations, laïcité, universalisme, discours de haine en ligne...) auprès des élèves du CP à la terminale. *Selon la demande de la section commanditaire, cette formation est adaptée pour intervenir soit dans le 1^{er} degré soit dans le second degré.*

Déroulé de la formation :

- Présentation de cadre institutionnel de l'Education nationale et son fonctionnement, présentation du programme Education morale et civique à l'Ecole
- Présentation d'une intervention type : poser le cadre, déroulé, supports utilisés, conseils d'animation de la séance, posture de l'intervenant....
- Présentation de la mesure de responsabilisation.
- Ateliers, jeux de rôle, mises en situation...

Cette formation est suivie d'une intervention in situ dans un établissement scolaire. Les formateurs observent et accompagnent les militants dans la réalisation d'interventions scolaires programmées en amont par la section.

Intervenante et responsable de la formation : Hélène BOUNIOL, Déléguée à la formation des militants au Bureau Exécutif de la Licra

hbouniol073@gmail.com

Pour ce qui est de la formation « *intervenir dans les établissements scolaires* », elle est organisée par le national à la demande des sections locales de la Licra qui nous en font la demande après avoir réuni un nombre suffisant de militants.

Aussi, si vous êtes intéressé(e), merci d'en informer le président (ou la présidente) de votre section.

Dates des prochaines sessions de formation en présentiel au siège de la Licra à Paris et inscription sur le site de la Licra :

<https://www.licra.org/formation-des-militants-prochaines-dates-inscriptions>

INTERVENIR AUPRES DE JEUNES SPORTIFS EN CENTRE DE FORMATION OU EN CLUB SPORTIF

Le sport est un outil d'éducation et d'émancipation porteur de fraternité mais il est aussi touché par des dérives racistes, discriminatoires et extrémistes. La Licra sur les valeurs positives du sport pour éduquer les jeunes à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. A la demande de ses partenaires (ministère des Sports, Fondation du Football, Ligue de Football professionnel, fédérations sportives), la Licra est régulièrement sollicitée pour intervenir auprès des jeunes sportifs en formation dans des CREPS (Centres de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives), des pôles espoirs nationaux, des clubs sportifs... D'autre part, dans un objectif de responsabilisation, la Licra souhaite que ces sections proposent aux Parquets des ateliers pour les auteurs d'infractions à caractère racial dans le sport (sportifs, supporters...) dans le cadre des stages de citoyenneté.

Durée : 1 demi-journée.

Format : en distanciel, via zoom, pour permettre à tous les référents sport d'y participer.

Public : Adhérents et militants de la Licra. 12 participants maximum.

Objectif de la formation : permettre aux militants des sections Licra d'animer une séance d'1h30 sur les thèmes de la Licra (racisme, antisémitisme, discriminations, laïcité, universalisme, discours de haine en ligne...) auprès de jeunes sportifs (sport amateur et professionnel).

Déroulé de la formation :

Les développements théoriques sont inopérants dans un tel contexte et la méthode reposera sur :

- des supports faisant référence à des contenus dont les codes parlent aux joueurs : des contenus issus d'internet et des réseaux sociaux
- des exemples autour desquels il doit y avoir discussion pour sortir de la passivité, y compris sur des sujets clivants
- la responsabilité des sportifs : en quoi leur parole compte plus que d'autres et qu'elle porte à conséquence. En quoi, ils peuvent à la fois être victimes et auteurs d'attaques discriminatoires, racistes, antisémites...

Cette formation proposera également de revenir sur :

- l'organisation du sport amateur et professionnel en France
- la présentation des différents partenariats existant au niveau national

Intervenants et responsables de la formation : Fabielle ANGEL, Présidente de la commission Sport et Pierre HOCQ, Chargé de mission Education et Sport

Informations : phocq@licra.org

METHODOLOGIE ET OUTILS POUR INTERVENIR AUPRES DES MINEURS PLACES SOUS MAIN DE JUSTICE

La Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) est chargée, dans le cadre de la compétence du ministère de la Justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre.

Dans ce cadre, la PJJ conduit des activités d'insertion afin d'accompagner les mineurs qui lui sont confiés vers une intégration sociale et une insertion scolaire et professionnelle. Outre ses propres dispositifs, elle s'appuie sur la société civile, dans la perspective du maintien ou du retour de ces mineurs vers les dispositifs de droit commun et pour favoriser leur inscription sociale et citoyenne aux valeurs de citoyenneté et de la République. Pour ce faire, la PJJ met en place des partenariats notamment avec la Licra permettant de favoriser cette démarche.

Durée : 2h00

Format : Visio conférence en semaine en fin de journée.

Public : Cette formation s'adresse à tout adhérent ou militant ayant suivi auparavant dans la mesure du possible, la formation « Eléments de langages et posture de la Licra » et qui manifeste l'envie de commencer à participer au travail de prévention et d'aide auprès des jeunes adolescents (14 ans/17 ans) suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). Tout militant qui intervient déjà dans ce cadre et souhaite confronter ses pratiques à d'autres, les faire évoluer, échanger au sujet des difficultés qu'il rencontre. Entre 6 à 12 participants maximum.

Objectifs de la formation :

- Donner à ceux qui veulent se lancer dans cette action les moyens de le faire en termes d'identification des objectifs, d'outils, de pratiques pédagogiques... et de bénéficier des expériences d'autres militants.
- Donner les outils d'élaboration de projet d'action auprès de la PJJ.
- Faire les demandes de financements afférentes à ces projets.

Programme :

Introduction : rappel de la convention cadre et présentation de l'organisation de la PJJ.

- Objectifs, méthodes, supports et outils
Que voulons-nous susciter chez les jeunes et que voulons-nous leur transmettre ?
Méthode à double détente : méthode non directive pour nous inscrire dans la parole des jeunes mais avec des « passages obligés ».
Equipes d'intervenants, modalités d'intervention. Supports : Jeu ludique et interactif, vidéos, visite mémorielle...
- Convention, projet et financement : Comment élaborer une convention locale avec les services de la PJJ, monter un projet d'action et rechercher son financement auprès de la PJJ.
- Formation des intervenants : Partage d'outils d'intervention et de méthodes d'intervention.
- Organisation de l'action :

Prise de contact avec les Référents Laïcité Citoyenneté et services de la PJJ, les mailings, le planning, fiches d'évaluations, compte rendus, bilan d'action etc...

Projets d'amélioration et difficultés rencontrées ; Recherche de nouveaux supports, provocations, violences verbales...

- Mises en situation et outils : Simulations d'interventions : introduction de la séance et exploitation pédagogique des outils vidéo. Outils pédagogiques.

Intervenant et responsable de la formation :

Fabrice ETTORRE, chargé de mission PJJ pour la Licra.

Informations : fettorre@licra.org

COMMENT ANIMER UN BORD DE SCENE « LICRA » DANS LE CADRE D'UN ÉVÉNEMENT CULTUREL ?

Dans le cadre des projets de votre section Licra, vous pouvez être amené(e) à prendre la parole en public, pour présenter un film ou une pièce de théâtre et/ou pour animer un débat avec le public à l'issue de la projection ou de la représentation. L'exercice est beaucoup moins redoutable qu'il ne peut sembler de prime abord. Il n'en nécessite pas moins une préparation préalable et la maîtrise de quelques techniques pour le bon déroulement de la séance.

Les participants à cette journée de formation recevront quelques jours auparavant un lien qui leur permettra de visionner un film ou la captation d'une pièce de théâtre. La journée commence par quelques apports méthodologiques, puis se poursuit par des exercices pratiques à partir du spectacle proposé.

Durée : 1 journée.

Format : en présentiel à la demande d'une ou plusieurs sections proches géographiquement. Au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra.

Public : Adhérents et militants de la Licra. 12 participants maximum.

Objectif :

Savoir animer un débat avant ou après un spectacle, un film ou une pièce de théâtre dont le sujet est bien entendu en lien avec notre objet social et les combats de la Licra.

Programme :

- Comment préparer un bord de scène ?
- Organisation et conduite du débat
- Mise en situation : chaque binôme, à tour de rôle, s'essaie à la conduite d'un débat (avec les formateurs et les autres stagiaires dans le rôle du public) autour du film. Chaque séquence est suivie d'un moment de débriefing collectif
- Suite de la mise en situation et du débriefing

Intervenants : Abraham BENGIO, président de la commission culture de la Licra, Jean-Louis ROSSI, coprésident de la commission culture, Alain BLUM, délégué aux sections de la Licra. Ou des intervenants confirmés de la commission culture.

Responsable de la formation :

Abraham BENGIO

Informations : abraham.bengio@orange.fr

COMMENT METTRE EN PLACE UN « PROJET PLAIDOIRIE » AU SEIN D'UNE SECTION LOCALE LICRA ?

La mise en place d'un « Projet Plaidoirie » se fait en partenariat avec les établissements scolaires secondaires. Le « Projet Plaidoirie » consiste à organiser, sur plusieurs séances, au sein d'une classe de collégiens ou lycéens, une sorte de procès fictif sur un thème Licra.

Les objectifs d'un « Projet Plaidoirie » sont multiples : (1) faire connaître l'organisation de la justice en France et les acteurs du monde judiciaire ; (2) comprendre le fonctionnement d'un tribunal et le déroulement d'un procès ; (3) Elaborer une plaidoirie sur un thème Licra ; et (4) Présenter oralement un raisonnement argumenté dans le cadre d'un procès fictif.

Un « Projet Plaidoirie » permet également faire connaître la Licra et ses actions de manière ludique et pédagogique.

Durée : 1 journée

Format : en présentiel – au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra

Public : Adhérents et militants de la Licra – 10 participants maximum

Objectif :

- Former les militants aux bases du système judiciaire français afin d'être à l'aise dans la mise en place le procès fictif et avoir les clés pour répondre aux questions des élèves
- Proposer aux militants une trame type pour la mise en place du « Projet Plaidoirie » et échanger des bonnes pratiques
- Présenter aux militants la « Boîte à Outils » mise à leur disposition afin qu'ils aient suffisamment de ressources pour les accompagner, eux et les élèves, tout au long de la mise en place du « Projet Plaidoirie »

Programme : La formation est divisée en deux sessions (1 le matin + 1 l'après-midi)

- Session 1 : Introduction à l'organisation de la justice en France
 - Le système juridictionnel dans les grandes lignes
 - La particularité du procès pénal
 - La chaîne pénale
 - Les acteurs du procès pénal
- Session 2 :
 - Description du « Projet Plaidoirie »
 - Présentation de la « Boîte à Outils »

Intervenante et responsable de la formation : Tina THEALLET, Directrice générale de la Licra.
Informations : juridique@licra.org

COMMENT METTRE EN PLACE UN ACCUEIL DES VICTIMES AU SEIN D'UNE SECTION LOCALE LICRA ?

Il s'agit, pour les sections n'ayant pas encore de permanences d'accueil des victimes en place, d'aborder les points suivants, et pour les sections assurant déjà un accueil des victimes, de partager nos expériences et partager nos bonnes pratiques

Durée : 1 demi-journée.

Format : en présentiel. Au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra.

Public : Adhérents et militants de la Licra. 10 participants maximum.

Objectif :

Permettre à un militant de commencer à recevoir des plaignants/victimes, à repérer les objectifs de l'accueil tel qu'il se pratique à la Licra, les modalités, l'organisation et ce qui fera qu'un accueil aura été réussi. Permettre au militant qui assure déjà un accueil des victimes et de se perfectionner et d'enrichir sa pratique.

Programme :

- Les objectifs d'une permanence
- L'organisation pratique d'une permanence
- Le déroulement d'une permanence
- La charge émotionnelle et de la position face à la victime
- Les services proposés par la licra
- Les solutions extra-judiciaires
- L'accès aux droits
- Les suites de la permanence
- Le lien avec la commission juridique

Intervenante et responsable de la formation : Tina THEALLET, Directrice générale de la Licra.
Informations : juridique@licra.org

POURQUOI ET COMMENT PROFESSIONNALISER SA SECTION LOCALE LICRA ?

Pour de nombreuses personnes, le mot « association » rime avec « bénévolat ». Les associations sont en effet un moyen de répondre à des problématiques qui échappent à l'Etat et au secteur privé. Pourtant, passé quelques années de fonctionnement, la question de professionnaliser ou non l'association peut se poser... Comment savoir si l'on doit ou non sauter le pas ? Que signifie exactement l'expression « professionnaliser son association » ? Il n'est pas simple de créer une association dans un cadre législatif qui ne cesse d'évoluer. Il faut savoir comment remplir les quelques déclarations initiales, s'engager à répondre au rythme des A.G et des différents bilans... Et être conscient que le temps passé à régler des affaires administratives n'ira pas en s'améliorant : déclaration des événements, assurances, location de lieux ou de matériel...

Se professionnaliser, c'est donc dans un premier temps comprendre qu'une association qui progresse est une association dont le fonctionnement est limpide, et les rôles parfaitement répartis, comme c'est le cas dans une entreprise. En effet, professionnaliser son association peut revenir à mieux « qualifier » ses adhérents. Les formations ne sont pas réservées au monde de l'entreprise, surtout quand elles rejoignent les objectifs d'une association. Elles vous éviteront de nombreuses erreurs administratives ou juridiques, tout en renforçant les compétences personnelles et professionnelles.

Durée : 3h

Format : en présentiel ou distanciel. Si présentiel au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra.

Public : Membres du bureau directeur ou du conseil d'administration d'une section. Dirigeants d'une délégation locale. Salariés et services civiques d'une section. 12 participants maximum.

Objectif de la formation : faire acquérir à des dirigeants d'une section ou délégation Licra, des connaissances nécessaires pour leur permettre l'exercice de leur responsabilité

Programme de la formation :

Conduite et développement du projet associatif en matière administrative, financière et humaine

- Les rôles respectifs au sein d'un bureau directeur ou du conseil d'administration d'une section : président(e), vice-président(e), trésorier(e), secrétaire général(e) responsable de commission...
- L'animation des instances de gouvernance : Bureau, comité stratégique, Assemblée générale
- Les obligations statutaires des sections
- Comment rédiger collectivement une feuille de route stratégique ?

- Les relations avec le siège et la Licra nationale
- Les relations avec les élus et les décideurs locaux

Développer les forces vives de la section

- La professionnalisation : un incontournable pour accompagner le développement d'une section
- La recherche d'un local pour accueillir les forces vives de la section (bénévoles, salariés...) ainsi que pouvoir recevoir du public le cas échéant
- Ne pas confondre salarié et service civique : présentation des spécificités du service civique et de ses modalités d'application
- La formation des dirigeants associatifs bénévoles et son financement (le FDVA)
- Les différents dispositifs de contrats aidés possibles pour recruter un salarié
- Relation de management et de tutorat entre bénévoles, salariés ou services civiques

Comment décliner un plan d'action opérationnel au service des missions de l'association en lien avec les commissions et les délégations thématiques ?

- Les conventions de la Licra avec les institutions publiques
- Accueil et accompagnement des victimes
- Formation des personnels d'entreprises, d'administrations et de collectivités
- Réalisation d'interventions en milieu scolaire, sportif et culturel
- Plaidoyer et rôle d'alerte auprès des institutions locales et des médias

Responsables de la formation : Alain BLUM, Délégué national aux sections de la Licra et Nathalie ROSELL, Responsable des sections au siège de la Licra.

Informations : Nathalie ROSELL- nrosell@licra.org

COMMENT FINANCER LES ACTIONS DE SA SECTION LICRA ?

Le développement des actions sur le terrain nécessite un certain nombre de moyens financiers et humains. Asseoir un modèle économique au niveau des sections permet de mettre à disposition des militants des moyens organisationnels, matériels voire humains pour assurer le développement de nos actions. Une section Licra si elle respecte un certain nombre d'obligations légales et administratives peut demander des subventions publiques pour financer ses activités. Il s'agit d'une des principales sources de financement d'une association.

Durée : 2h

Format : en présentiel ou distanciel. Si présentiel au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra.

Public : Membres du bureau directeur ou du conseil d'administration d'une section. Dirigeants d'une délégation locale. Salariés et services civiques d'une section. 12 participants maximum.

Objectifs de la formation :

- Connaître et utiliser les différents moyens de diversifier les ressources financières
- Comprendre l'impact des politiques publiques sur la gestion des associations et les moyens d'accéder aux aides publiques
- Repérer les étapes et les interlocuteurs d'une demande de subvention au niveau local, départemental et régional

Programme :

- Les prérequis obligatoires
- Les différents champs de compétences des services de l'État et des collectivités
- L'éligibilité de nos demandes suivant les champs de compétence
- La commande publique
- Le rôle des services techniques instructeurs
- Remplir un dossier de subvention : volet administratif, présentation des actions proposées, budget de l'action et de l'association. Documents annexes.
- Atelier : remplir un dossier de subvention CERFA.

Responsables de la formation : Alain BLUM, Délégué national aux sections de la Licra et Nathalie ROSELL, Responsable des sections au siège de la Licra.

Informations : Nathalie ROSELL- nrosell@licra.org

DEVELOPPER LE BENEVOLAT AU SEIN DE SA SECTION

Lors de cette formation seront présentées les différentes pistes d'actions pouvant être mises en place par une section pour encourager l'engagement et le bénévolat. Le but étant de choisir ensemble celles qui conviennent le mieux à chaque section.

Durée : 1h30

Format : en présentiel ou distanciel. Si présentiel au sein des locaux d'une section (ou dans un autre lieu situé dans la ville de cette section) ou au siège de la Licra.

Public : Adhérents et militants de la Licra. Maximum 12 participants.

Objectifs de la formation :

- Travailler l'accueil et l'intégration des nouveaux bénévoles
- Former aux éléments de langage et aux positionnements politiques de la Licra
- Développer un partenariat ancré sur les territoires en s'appuyant sur les réseaux de l'éducation populaire

Les questions posées sont nombreuses, notamment :

- Pourquoi développer le bénévolat ? Pourquoi recruter de nouveaux bénévoles ?
- Comment recruter de nouveaux bénévoles ?
- Focus sur quelques pistes
- Et après ?

Formateurs : Fabielle ANGEL, Présidente de la commission sport de la Licra.

Responsable de la formation : Fabielle ANGEL.

Informations : fangel@licra.org